



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Assemblée Générale Ordinaire 2025 Rapport Moral du Président

Chèr(e) ami(e) modéliste,

Le rapport moral d'un président de fédération est un moment important et une responsabilité. Celui-ci est le premier depuis l'élection de notre équipe par les présidents de club en mars dernier.

Nous avons été élus sur un projet et un programme :

« FFMN 2025 – 2029 Un Nouvel Élan Pour et Par les Clubs »

Avec une ambition :

« Pour une FFMN apaisée, sereine, transparente, attractive et pérenne, il est aujourd’hui nécessaire de la rendre plus agile, simplifier sa structure et son mode de fonctionnement et aussi la moderniser avec les outils d’aujourd’hui, le tout dans le respect des personnes et des règlements. »

Depuis mars, nous avons une équipe au travail et qui travaille en équipe. Déjà une partie de notre programme a été réalisée.

Dès sa première réunion, le Comité Directeur a procédé à la nomination des licenciés bénévoles siégeant dans nos différentes commissions, commissions que vous pouvez retrouver sur le site de la FFMN, rubrique « La FFMN », « Organigramme ». Je tiens à remercier Robert Demangeon pour son travail quotidien et son engagement à maintenir et enrichir notre site internet régulièrement.

Nous avons ensuite créé une nouvelle commission « Communication & Digitale » qui est engagée dans une dynamique de modernisation et de structuration plus actuelle :

658 licences dématérialisées ont été créées, marquant une avancée significative vers la simplification administrative et l'accessibilité pour nos membres. Nous avons lancé le chantier de refonte du site web, avec pour objectif une plateforme plus intuitive, moderne et adaptée aux besoins de la fédération. L'équipe digitale a travaillé sur les derniers mois et ce projet sera présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 décembre avec son budget par Mathieu Batté, notre secrétaire fédéral, qui est aussi secrétaire de cette commission.

Le programme pour lequel nous avons été élus et que nous vous avons présenté dans la revue « Message » du mois de mars dernier nécessitait une modification des Statuts et du Règlement Intérieur de la FFMN. La commission des Statuts a travaillé avec diligence pour préparer ces nouveaux documents qui ont été approuvés par le Comité Directeur du 5 mai 2025 et qui ont été adoptés à une large majorité lors l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre dernier.

Côté finance, des progrès significatifs ont été accomplis par notre trésorière Michèle Lasserre avec la mise en place d'une comptabilité analytique, l'envoi régulier de nos comptes aux présidents de club, le transfert de nos comptes dans un établissement bancaire proche de son domicile, ce qui a permis de renouer les relations avec le Crédit Mutuel, et la mise en place des paiements par virement bancaire. De plus aujourd'hui, la tenue de notre comptabilité s'effectue sur AssoConnect, gage de transparence et pérennité comme la loi nous l'impose.

Le nouveau format du Calendrier Fédéral, réalisé par Jean Pierre Hattet, va être déployé progressivement dans les prochains mois.

Ils seront diffusés sur le site FFMN sous la même forme qu'actuellement (2 calendriers « Compétition » et « Démonstration/Exposition ») et, pour les personnes intéressées et formées, sous un format informatique permettant de trouver rapidement une réponse parmi plus de 150 lignes d'événements.

Le principe de base est inchangé : la construction des calendriers reste intégralement de la responsabilité des clubs. Le responsable des calendriers les gère en recevant les lignes de chaque événement clairement renseigné par les clubs.



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

En mai dernier, un incident sur une compétition Motonautisme nous a conduit à avoir une réflexion sur la sécurité de nos manifestations et il s'est avéré que nous devions en tant que Fédération Sportive Déléguataire, nous mettre en conformité avec la législation du code sportif.

Avec l'aide de notre fédération de tutelle, la FFM, de son Président Gilles Guignard et d'un groupe de personnes engagées et motivées, nous avons pu, dans un laps de temps très court, mettre en place les processus et les documents nécessaires que sont les Règles Techniques et de Sécurité (RTS).

Mathieu Batte, notre secrétaire fédéral, a ainsi réalisé plus de 30 visas d'autorisation, témoignant de notre engagement concret en faveur de la sécurité et de la conformité des pratiques.

Tous les détails sont disponibles sur notre site FFMN menu « Infos Fédérales » et onglet « Sécurité ».

De plus, lors du Comité Directeur du 29 juillet, il a été voté la création d'une commission sécurité qui se mettra en place avant la fin de l'année et qui devra s'assurer que la sécurité reste une priorité de la FFMN.

Beaucoup de manifestations et de rencontres de modélistes se sont déjà déroulées depuis le début de l'année et elles sont le fruit du travail des clubs affiliés à la FFMN. Nous ne pouvons que vous féliciter pour votre engagement et de votre motivation. Merci à vous !

La FFMN a également aidé financièrement un certain nombre de compétitions nationales comme les Championnats de France et Coupes de France ainsi que des compétitions internationales.

Nos équipes de France vitesse électrique et vitesse thermique ont respectivement participé aux Championnats du monde qui se déroulaient en Pologne et en Italie.

Un des objectifs de notre programme est d'encourager la communication avec les clubs, de mieux vous informer et d'être à votre écoute. C'est une des missions de la « Commission Communication et Digitale »

A ce titre, la revue « Message » a été publié en mars et en juillet, cette revue est la vôtre, n'hésitez pas à faire parvenir à Serge Raynal vos reportages de rencontres ou tout autre sujet liés au modélisme naval

Communiquer avec les présidents de clubs, c'est aussi ce qui est fait avec le « Mot du Président ». Ce message n'a pas de calendrier si ce n'est partager des informations qui nous semblent utiles ou importantes.

Depuis le 1^{er} mars, 11 diffusions « Mot du Président » ont été envoyées aux Présidents de club et aux correspondants FFMN en leur demandant de les partager avec les licenciés.

Depuis le mois de mars, nous essayons de répertorier le matériel acheté par la FFMN et de le suivre sur un inventaire fédéral car ce matériel est le fruit de vos adhésions et nous permet de vous accompagner. Nous avançons sur le sujet avec un bémol puisqu'un décodeur RC4 d'une valeur de 3600 Euros, sur les trois que nous possédons et qui permet de lire les puces de comptage, reste introuvable. Ce décodeur avait été confié à la précédente commission technique M en avril 2020 et utilisé pour la dernière fois à la course M de Jeumont en septembre 2023. Plus de détails sont disponibles sur le procès-verbal du Conseil Fédéral du 24 septembre 2025 disponible sur l'espace membres.

D'autres chantiers ont été entrepris et feront partis de notre feuille de route pour 2026. Il s'agit en autres de la campagne d'adhésion 2026, d'une foire aux questions sur notre assurance MAIF, de la mise en place de la commission des régions, la gestion des données personnelles... Nous aurons le plaisir de vous les présenter lors de notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 13 décembre prochain.

Je tiens à remercier chaleureusement tous nos licenciés bénévoles FFMN pour leur engagement et leur support au quotidien pour que vive notre passion.

Au plaisir de se retrouver le 13 décembre et pour ceux qui ne pourront être présents, le Conseil Fédéral se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Très cordialement

Philippe CARRIER
Président FFMN